

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tenue le 8 juin à 20 h, au centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ORDRE DU JOUR

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

1.2 Rapport financier et rapport du vérificateur externe - Adoption

1.3 Période d'intervention

2. PROCÈS-VERBAL - ADOPTION

3. LISTE DES COMPTES À PAYER - ADOPTION

4. AVIS DE MOTION

4.1 Règlement 1400-77 modifiant le règlement de zonage 1400 afin d'agrandir la zone H-754 à même la zone P-329 afin d'y inclure le lot 1 464 130

4.2 Règlement 694 régissant la démolition d'immeubles

4.3 Règlement 696 concernant l'interdiction de distribution et la vente de sacs de plastique à usage unique

5. RÈGLEMENTS

5.1 Résolution concernant la mise en œuvre d'initiatives municipales en matière de réduction à la source des matières résiduelles - Adoption

5.2 Règlement 695 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires - Adoption

5.3 Règlement 677-2 modifiant le règlement 677 concernant la gestion contractuelle - Adoption

5.4 Premier projet de règlement P1-1400-77 modifiant le règlement de zonage 1400 afin d'agrandir la zone H-754 à même la zone P-329 afin d'y inclure le lot 1 464 130 - Adoption

6. URBANISME

6.1 Consentement à ce qu'un fonctionnaire ou officier de la municipalité agisse comme inspecteur métropolitain local – Article 64 de la LAU

6.2 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 67, 32e Avenue

6.3 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 49, 16e Avenue

6.4 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 3078, rue du Blizzard

6.5 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 53, rue Chéné

6.6 Demande de PIIA - Propriété située au 2922-2926, chemin d'Oka

- 6.7 Demande de PIIA - Propriété située au 3157-3159, chemin d'Oka
- 6.8 Demande de PIIA - Propriété située au 3075, chemin d'Oka, local 110
- 6.9 Demande de PIIA - Propriété située au 3080, boulevard des Pins
- 6.10 Demande de modification d'une résolution de PIIA - Propriété située au 2949, boul. des Promenades, suite 105
- 6.11 Demande de modification d'une résolution de PIIA - Propriété située au 2928, chemin d'Oka

7. ADMINISTRATION

- 7.1 Entente RTDM - Autorisation de signature
- 7.2 Politique d'approvisionnement des biens et services - Adoption
- 7.3 Rideaux de turbidité - Retrait du domaine public municipal et de l'affectation publique et vente de gré à gré
- 7.4 Politique sur le remboursement des dépenses de déplacement, de séjour et de cellulaire pour les élus et les employés municipaux
- 7.5 Politique concernant la gestion de petites caisses à fonds fixe
- 7.6 Entente intermunicipale entre les Villes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Deux-Montagnes concernant l'alimentation en eau potable - Autorisation de signature
- 7.7 Demande de dérogation - Règlement 688 concernant la tarification des biens et services
- 7.8 Modifications du statut de certains postes syndiqués

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Aucun

9. TRÉSORERIE

- 9.1 Coopérative de solidarité Tricentris - Autorisation de paiement des sommes prévues au contrat de service
- 9.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 485 200 \$ qui sera réalisé le 15 juin 2022
- 9.3 Subvention - Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

10. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 10.1 Club de pétanque - Les Amis de Ste-Marthe - Aide financière
- 10.2 Aides financières élite sportive
- 10.3 Mandat – Loisirs Laurentides – Inspection des aires de jeux

11. ARTS ET CULTURE

11.1 Aucun

12. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

12.1 Aucun

13. TRAVAUX PUBLICS

13.1 Politique d'installation de dos d'âne révisée - Adoption

13.2 Ajout de panneaux de signalisation

13.3 Réparation et mise à niveau d'une pompe Flyght, station Érablière

13.4 Entente et autre formalités découlant de l'appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes pour le bénéfice des municipalités

14. SERVICES TECHNIQUES

14.1 Aucun

15. DÉPÔTS

16. PÉRIODE D'INTERVENTION

17. LEVÉE DE LA SÉANCE